

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 Juin 2013 N° 653

Réaction à la mise en examen de M. Stéphane RICHARD

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, prend acte de la décision des magistrats instructeurs chargés du volet non-ministériel du dossier de l'arbitrage Tapie de mettre en examen M. Stéphane RICHARD.

L'appréciation des incidences possibles de cette décision sur la situation de M. Stéphane RICHARD au sein du groupe Orange va désormais incomber au conseil d'administration de la société, qu'il est nécessaire de convoquer dans les meilleurs délais.

Les représentants de l'Etat au conseil d'administration se détermineront par rapport au seul intérêt de l'entreprise.

Par ailleurs, Pierre MOSCOVICI rappelle que l'Etat, ainsi que le CDR et l'EPFR, se sont portés parties civiles à l'instance en cours afin d'exercer toute action propre à leur permettre de faire valoir leurs droits, si les intérêts patrimoniaux de l'Etat ont été lésés.

Contacts presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI :

Laurent FARY: 01.53.18.41.84 - laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr

